
Chaste sera la nuit ?

Vêtements, accessoires et masturbation, France, fin XVIII^e-début XX^e siècles.

Pauline Mortas

Version électronique (Pépinère DeVisu)

URL : <https://devisu.inha.fr/modespratiques/962>

DOI : 10.54390/modespratiques.962

ISSN : 2491-1453

EISSN : 2119-9655

Éditeur

DeVisu

Référence électronique

Pauline Mortas, « Chaste sera la nuit ? », *Modes pratiques* [En ligne], 5 | 2023, mis en ligne le 08 septembre 2026, consulté le 04 octobre 2026. URL : <https://devisu.inha.fr/modespratiques/962>

La revue *Modes Pratiques* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de Modification 4.0 International

photography,
styling & set design: Evan Coignard
model: Lucie Bedu
with the help of Perrine Lamazère and Lucie Bedu

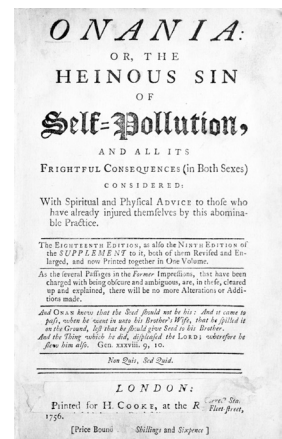


Chaste sera la nuit ?

Vêtements, accessoires et masturbation, France, fin XVIII^e-début XX^e siècles

Depuis plusieurs décennies, historiennes et historiens se sont penchés sur l'histoire de la masturbation. En étudiant les discours médicaux, elles et ils ont retracé la manière dont l'onanisme avait progressivement été identifié comme une pratique menaçant la santé des individus. La chronologie de cette « grande peur » est aujourd'hui connue : elle s'ouvre avec la parution à Londres, vers 1712, d'un opuscule anonyme intitulé *Onania: or, the heinous sin of self-pollution* [fig.1]. En 1759, le médecin suisse Samuel-Auguste Tissot donne à ces thèses une caution scientifique en publiant *L'onanisme, ou dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*. L'immense succès de cet ouvrage, traduit et réédité à plusieurs reprises, assure la diffusion de ses idées à travers l'Europe. Incontestée jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la théorie de la nocivité de la masturbation est ensuite lentement remise en cause au début du XX^e siècle, mais son influence perdure jusqu'aux années 1930 au moins¹. L'historiographie a alors tenté d'élucider les causes de cette obsession médicale nouvelle pour la sexualité en solitaire – qu'elle soit masculine ou féminine. Elle a par exemple été mise en lien avec l'émergence et le renforcement d'une bourgeoisie qui chercherait à se distinguer de l'aristocratie par l'adoption d'une morale sexuelle stricte valorisant l'économie et l'épargne², avec la naissance de la famille moderne centrée sur l'enfant et sa surveillance constante³ ou encore avec une nouvelle éthique du moi née des Lumières profanes⁴.

Cet article voudrait faire un pas de côté vis-à-vis de cette histoire culturelle de la masturbation pour se focaliser plutôt sur une approche matérielle et étudier les dispositifs inventés pour remédier à l'onanisme⁵. Tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles, les médecins, les hygiénistes, les moralistes et les pédagogues qui font front commun pour dénoncer les méfaits de la masturbation proposent en effet diverses méthodes préventives et curatives pour lutter contre cette « habitude vicieuse » qui, d'après eux, touche surtout les enfants et les adolescents, garçons comme filles⁶. Pour la déjouer,



♦ Fig.1 : *Onania, ou l'odieux péché de l'autopollution, et toutes ses conséquences affreuses (pour les deux sexes)*, 18^e édition, 1756, Londres.

on conseille pêle-mêle de l'exercice physique, des séjours à la campagne, des régimes alimentaires bannissant les épices, les viandes rouges ou le vin, réputés excitants ; on recommande de focaliser l'esprit sur l'apprentissage et on proscriit les bals, le théâtre ou les romans qui risqueraient d'exciter l'imagination. Il s'agit aussi d'occuper constamment les enfants pour les détourner d'une pratique masturbatoire qui trouverait ses racines dans l'oisiveté.

Mais c'est surtout la nuit qui focalise l'attention des médecins. Celle-ci est en effet perçue comme un moment particulièrement dangereux qui « favorise les coupables⁷ » : elle est le temps des rêves lascifs et de l'imagination débridée. La nuit procure aux individus une obscurité et une solitude jugées particulièrement propices à la masturbation. La chambre à coucher, chauffée et dotée d'un couchage moelleux, est elle-même perçue comme un espace incitant à la volupté⁸. Les traités médicaux redoublent alors de recommandations face aux dangers nocturnes – « ne pas coucher les enfants trop tôt et les lever de bonne heure⁹ » ; « la chambre à coucher sera fraîche, sans parfum, le lit n'aura ni édredon, ni oreillers de plume ou de duvet¹⁰ » – et n'hésitent pas à recommander aux parents de veiller attentivement sur le sommeil de leur progéniture¹¹.

Des dispositifs matériels sont alors inventés pour prendre le relais de la surveillance parentale et empêcher la masturbation – et plus spécifiquement la masturbation nocturne – : caleçons, chemises de nuit, ligatures, camisoles ou encore ceintures anti-onanisme. Même si ces vêtements et accessoires sont en eux-mêmes peu accessibles (qu'ils aient disparu ou soient conservés au sein de collections privées), les sources qui les entourent – représentations iconographiques ou photographiques, brevets d'invention, catalogues et prospectus commerciaux – permettent d'étudier leurs caractéristiques techniques. Le recours aux écrits médicaux, qui comportent bien souvent des observations de cas particuliers, est aussi précieux pour appréhender ces objets dans leur contexte d'utilisation.

De l'éventail de ces vêtements et accessoires anti-onanistes toujours plus spécialisés jusqu'aux liens ambigus qu'ils entretiennent avec la sexualité, entre répression et érotisation, c'est une traversée de la nuit surveillée qui se dessine ici.

CONTRE LA MASTURBATION NOCTURNE

Dans les traités médicaux consacrés tout au long du XIX^e siècle aux méfaits de l'onanisme et aux moyens d'y remédier, on trouve mention d'une grande diversité de vêtements et d'accessoires anti-masturbatoires. On peut les regrouper en trois catégories qui, si elles coexistent tout au long de la période étudiée, ne témoignent pas moins de l'évolution des solutions matérielles imaginées. La première consiste en des dispositifs plutôt rudimentaires, qui empêchent la masturbation en entravant les mains ou les cuisses. La deuxième s'inspire de vêtements existants pour restreindre l'accès des mains aux organes génitaux. La troisième se compose quant à elle de ceintures et d'appareils métalliques inventés spécifiquement pour la lutte contre l'onanisme.

Pieds et poings liés : entraver pour préserver

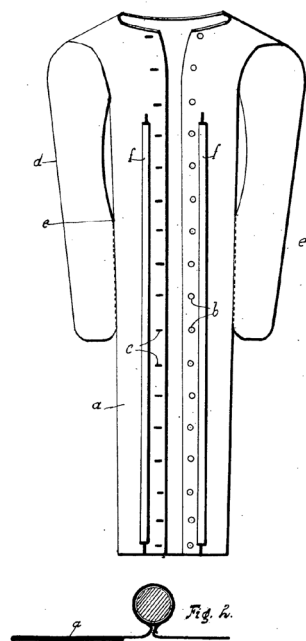
Pour éviter que les enfants et adolescents ne portent involontairement les mains à leurs organes génitaux durant leur sommeil, les médecins suggèrent l'emploi de divers dispositifs. Le plus simple consiste à attacher les mains. Dans les rééditions d'un ouvrage datant de 1806, le D^r Doussin-Dubreuil mentionne par

exemple le cas d'une demoiselle de 17 ans qui, pour lutter contre son mauvais penchant, prend la précaution « de se faire lier les mains » lorsqu'elle se couche¹², ou encore celui d'un jeune homme qui, pour se prémunir contre la masturbation nocturne, « avait eu [...] le courage de passer la nuit assis dans une chaise, un collier au cou, et les mains liées avec deux cordes attachées à chaque côté de sa chaise¹³ ». Au fil du siècle, les camisoles de force viennent s'ajouter à ces ligatures : dans un ouvrage de vulgarisation sur l'hygiène paru en 1883, le D^r Pierre Garnier suggère ainsi l'usage de « camisoles se fermant par derrière et dont les manches jointes l'une à l'autre forcent les bras à rester sur la poitrine¹⁴ ». La lutte contre l'onanisme emprunte donc au monde de l'asile l'un de ses plus célèbres symboles, mis en place pour traiter les aliénés dès la fin du XVIII^e siècle¹⁵. Une troisième solution proposée par les médecins consiste à « emmitoufler les mains¹⁶ » pour empêcher les gestes masturbatoires... ou les rendre désagréables : le D^r Pouillet et le D^r Garnier recommandent ainsi dans le dernier tiers du XIX^e siècle l'usage de « gants en toile métallique¹⁷ » pour décourager les onanistes compulsifs.

Mais l'entrave des mains n'est pas suffisante : il faut encore empêcher les enfants de serrer leurs cuisses l'une contre l'autre, ou encore, par des mouvements du pelvis, de se frotter contre leur lit. Pour ce faire, un ensemble hétéroclite d'objets plus ou moins bricolés sont mentionnés : « des lacs pour immobiliser le tronc¹⁸ », « des liens [appliqués] sur les pieds pour maintenir l'écartement des cuisses¹⁹ », ou encore d'autres objets destinés à empêcher le rapprochement des jambes. On suggère ainsi aux parents démunis de faire feu de tout bois, en utilisant par exemple des « morceaux de liège ou de bois adaptés à la partie interne de chaque cuisse²⁰ », des « rouleaux d'étoffe²¹ » ou bien « un morceau de bois dont les extrémités ont la forme d'une enfourchure de béquille²² ».

Cachez ce sexe que je ne saurais voir : caleçons et chemises de nuit

À côté de ces dispositifs improvisés ou détournés à des fins anti-masturbatoires, les traités médicaux témoignent également du développement de sous-vêtements et de vêtements de nuit spécifiquement destinés à empêcher l'onanisme. Un médecin allemand recommande ainsi en 1786 le port d'une « fine culotte de lin pour empêcher de toucher les organes génitaux²³ ». Dans les années 1840, le chimiste Raspail, connu pour ses ouvrages de médecine populaire, suggère l'emploi de « caleçons hygiéniques, c'est-à-dire ayant, à la hauteur des parties, de la poudre de camphre, que l'on renouvelle chaque soir s'il y a lieu²⁴ ». À la contrainte du vêtement s'ajoutent donc dans ce cas de figure les propriétés médicinales du camphre, réputé anaphrodisiaque et dont Raspail fait la clé de voûte de sa « méthode » thérapeutique. Une modification est également apportée à la forme traditionnelle des caleçons de tissu pour les rendre plus efficaces : de nombreux auteurs, à l'instar du D^r Deslandes (1835), mentionnent l'existence de « caleçons dont l'ouverture est en arrière, et qui servent à emprisonner la partie inférieure du tronc²⁵ ». Leur ouverture peut être « boutonnée ou lacée²⁶ » ou encore « fermée à l'aide d'un cadenas²⁷ », afin de s'assurer que l'enfant ne puisse le retirer lui-même.



↑ Fig. 2 : INPI, brevet d'invention n°477.028 délivré le 24 juin 1915 à M. Gaspar Bernat pour une chemise pour l'empêchement de l'onanisme, p. 3.

→ Fig. 3 : Guillaume Jalade-Lafond, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, Paris, Chez l'Auteur, 1819, planche I. © BnF.

On transforme également les chemises de nuit à des fins anti-masturbatoires. En 1827, dans un ouvrage consacré à l'hygiène dans les collèges, le médecin Charles Pavet de Courteille recommande de faire porter aux « enfans soupçonnés de se livrer à de funestes habitudes » des chemises « munies inférieurement d'une coulisse que l'on devrait serrer le soir²⁸ ». Ce type de chemise perdure longtemps : dans les années 1880, le D^r Fonssagrives juge leur emploi « excellent²⁹ » et le D^r Caufeynon (1902) vante lui aussi les mérites de ces « chemises plus longues que le corps et que l'on ferme au-delà des pieds avec une coulisse pour emprisonner la partie inférieure du tronc³⁰ ». En 1914, le citoyen hongrois Gaspar Bernat dépose même une demande de brevet pour une « chemise pour l'empêchement de l'onanisme » perfectionnée [Fig. 2] :

« Les manches en sont cousues sur une certaine longueur au corps même de la chemise de telle façon que les mains et les bras une fois mis dans les manches restent retenus le long du corps sans pouvoir changer de position. La chemise possède en outre sur la poitrine des parties rigides qui descendent jusqu'aux pieds ou seulement jusqu'à mi-jambes [...] de telle façon que tout mouvement des jambes se trouve supprimé. Le patient ne peut non plus se coucher sur le ventre, les parties rigides indiquées ci-dessus rendant la position sur le ventre des plus désagréables³¹ ».

Emprisonner l'objet du délit : corsets et ceintures anti-onanistes

Si les médecins rivalisent d'inventivité pour transformer les vêtements et adapter caleçons et chemises de nuit à leur croisade anti-masturbatoire, on voit également émerger à la fin du XVIII^e siècle des accessoires d'un genre nouveau, tout spécialement imaginés dans ce but. En France, c'est à un chirurgien, Guillaume Jalade-Lafond, que l'on doit le premier de ces appareils [Fig. 3 et 4]. Il le décrit ainsi dans un mémoire consacré en 1819 à cet objet d'un genre nouveau :

« C'est un bandage ou corset [qui] se compose d'une large ceinture en toile grise ou en nankin, quelquefois d'une espèce de chemise ou de juste-au-corps, en toile, lacé par derrière, que des épaulettes retiennent en haut, et qu'un demi-caleçon assujettit inférieurement, de manière qu'il ne peut ni descendre ni monter [...]. Une suite d'élastiques se voient en avant. Pour que ce bandage se prête aux différents états d'expansion ou de resserrement de la poitrine ou du ventre, un écusson en argent, en vermeil ou en or, ayant la forme des parties génitales, et proportionné à leur volume, est placé au bas de la ceinture, et reçoit la verge et les bourses. [...] Le canal qui reçoit le pénis [...] peut, par sa capacité, se prêter aux différens états de la verge ; son extrémité extérieure est perforée pour permettre l'issue de l'urine [...]. D'autres ouvertures sont pratiquées en divers points de cet écusson, pour permettre l'entrée à l'air [...]. Le corset ou le bandage [sont] appliqués [...] et fermés par-derrière par un lacet, des courroies et des boucles, et de plus par de petits cadenas³². »

Dans les années qui suivent, cette invention fait des émules : le D^r Doussin-Dubreuil explique qu'il a eu l'idée « de faire exécuter en or ou en argent, par un orfèvre de Paris [...] un étui percé à jour, dans lequel on introduit la verge³³ » et qui doit être porté par les enfants pour éviter toute masturbation nocturne. Des modèles moins coûteux, en toile métallique ou en fer-blanc, voient rapidement le jour et ces appareils sont parfois adaptés à des caleçons ou à des

Fig. 2 .
Elevation laterale .

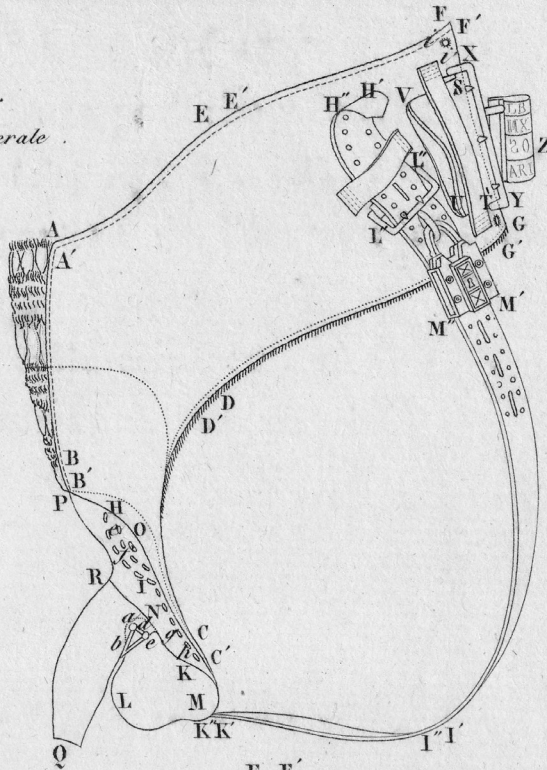
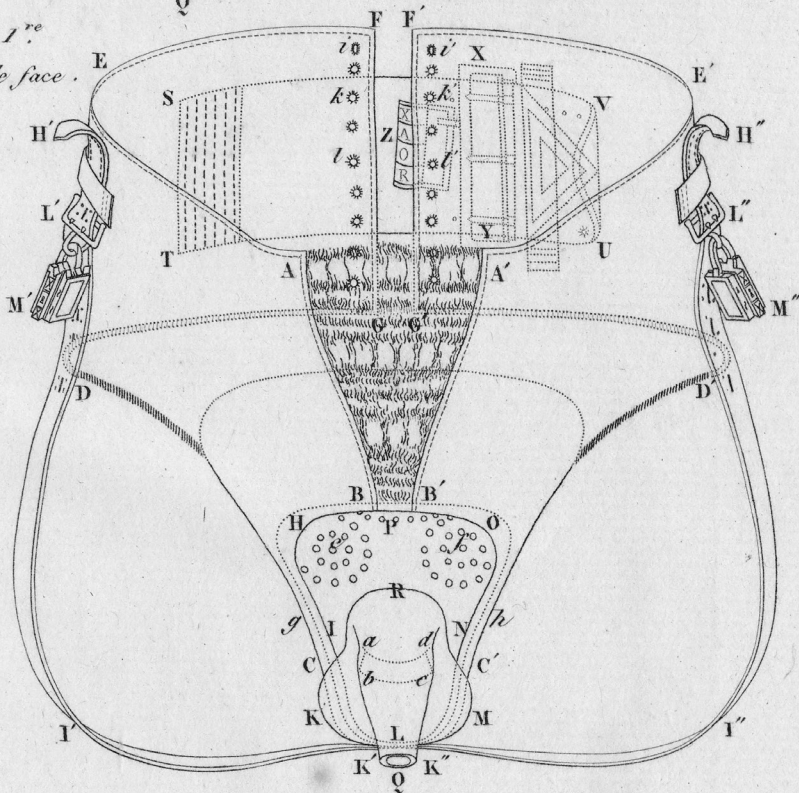
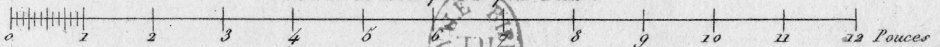
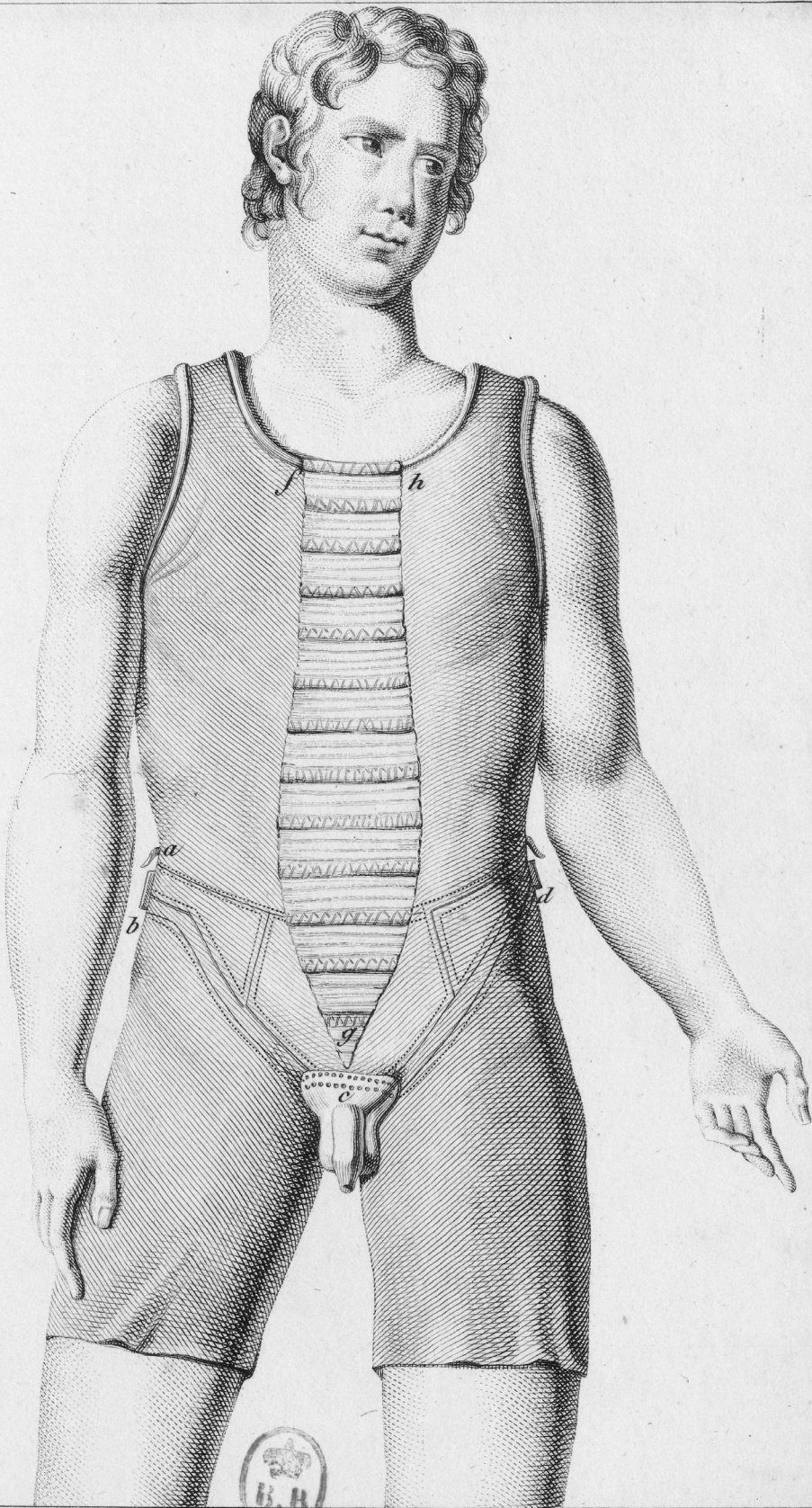


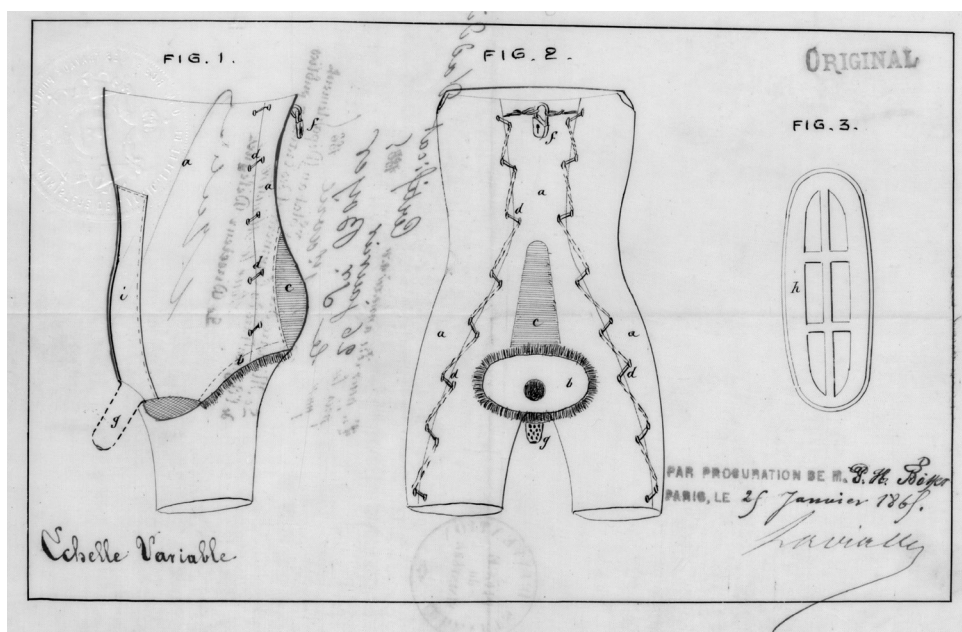
Fig. 1^{re}
Elevation de face .



Echelle de trois pouces pour Pied . .







justaucorps ne s'ouvrant que par l'arrière³⁴, à l'instar de l'appareil breveté en 1864 par le sieur Boyer³⁵ [Fig. 5]. Des versions féminines sont également rapidement mises au point [Fig. 6], à l'instar de l'appareil Irvoy, décrit en 1866 par le D^r Gellé :

« Il se compose : 1° d'une partie pleine, centrale, qui couvre la vulve, et se termine en pointe auprès de l'anus ; 2° d'une ceinture qui tient cette plaque, comme le ressort du bandage herniaire ; 3° de deux sous-cuisses en chaîne métallique, couverte d'un étui de cuir, qui, partant du bas de la plaque, près de l'anus, viennent s'attacher à la ceinture, en contournant les fesses. Des trous en écumoire laissent à l'urine un chemin au dehors³⁶. »

Si les trois types d'objets étudiés – entraves, vêtements et appareils anti-onanistes – coexistent dans les ouvrages médicaux jusqu'au début du XX^e siècle, c'est sans doute en partie parce que les médecins se lisent et se citent abondamment les uns les autres³⁷. Mais à regarder d'un peu plus près les sources industrielles, commerciales et publicitaires, les ceintures anti-onanisme semblent bien plus présentes sur le marché que les autres dispositifs. Cela s'explique d'abord par le fait que ces appareils sophistiqués sont le fruit de la collaboration entre les médecins et divers artisans chargés de leur réalisation : les orfèvres, mais surtout, au XIX^e siècle, les bandagistes. Cette profession connaît alors un essor qui s'inscrit dans la volonté, née au siècle précédent, de réformer et de redresser le corps humain par divers bandages herniaires et autres corsets orthopédiques³⁸. On voit dès lors fleurir les ceintures anti-onanisme dans les boutiques et les catalogues de ces fabricants : Le *Bazar parisien* mentionne en 1825 que Galand, 3 rue Tiquetonne, propose des « ceintures précieuses contre l'onanisme » à un prix très modéré³⁹. Le catalogue d'orthopédie populaire de la Maison Bongrand à Lyon offre en 1843 divers « appareils contre l'onanisme⁴⁰ » ; on les retrouve également dans un prospectus du bazar chirurgical Martin et Gelbké de la rue Neuve-des-Petits-Champs à Paris en 1860⁴¹, ou encore au catalogue de la Maison Rainal, également à Paris, en 1872 [Fig. 6].

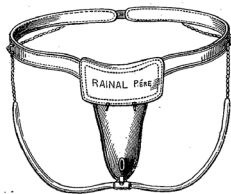
✦ Fig. 4 : Guillaume Jalade-Lafond, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, Paris, Chez l'Auteur, 1819, planche II. © BnF.

♣ Fig. 5 : INPI, Brevet d'invention n°61.751 accordé à Pierre Henri Boyer pour un bandage pour les enfants dit appareil génital, 3 février 1864, p. 11.

APPAREILS D'ORTHOPÉDIE.

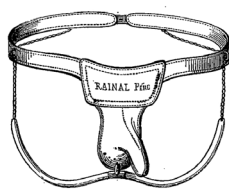
Appareil contre l'onanisme, plaque en émail (brevet), DE RAINAL PÈRE.

La pratique de l'onanisme est très-répandue chez les enfants de l'un et de l'autre sexe. C'est une habitude presque générale dans les pen-



N° 18.

sions et les colléges; les enfants vivant dans leur famille n'en sont pas exempts. Dans le but d'empêcher ces enfants d'abuser d'eux-mêmes,



N° 19.

nous avons construit des appareils d'une grande simplicité, qui, tout en empêchant ces malheureux de se livrer à leur funeste habitude, les

3

252

CATALOGUE ILLUSTRÉ A. AUBRY.

BANDAGES OMBILICAUX ET CEINTURES

- | | | | |
|---|----|---|----|
| 1. Bandage demi-fin, à pelote fixe..... | 15 | 5. Ceinture en tissu rigide, avec pelote ombilicale..... | 25 |
| 2. Bandage piqué, fin..... | 25 | 6. Ceinture en tissu élastique, avec pelote ombilicale..... | 40 |
| 3. Bandage à ressorts articulés..... | 45 | | |
| 4. Bandage de DOLBEAU..... | 35 | | |

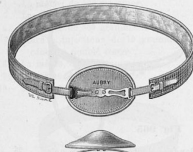


Fig. 970.

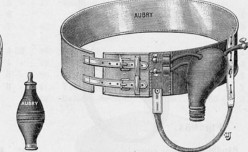


Fig. 971.

- | | | | |
|---|---------|---|----|
| 7. Ceinture en tissu pour éventration, de..... | 50 à 70 | 12. Ceinture à réservoir nickelé et bourrelet de caoutchouc, pour fistule hilaire ou vésicale, avec poche d'urinal et ceinture..... | 50 |
| 8. Ceinture pour hernie de la ligne blanche, de..... | 25 à 40 | 13. Ceinture avec réceptacle en caoutchouc, pour anus contre nature, de 50 à 60..... | 60 |
| 9. Ceinture en caoutchouc vulcanisé, pour enfant..... | 5 | 14. Appareil à P-Kussow, avec réceptacle métallique pour anus contre nature..... | 80 |
| 10. Ceinture en tissu élastique, pour enfant..... | 8 | 15. Poire à insuffler avec soupape pour la ceinture anus contre nature..... | 5 |
| 11. Pelotes ombilicales en caoutchouc, de..... | 2 à 5 | | |

APPAREILS CONTRE L'ONANISME

- | | |
|--|-----------|
| 1. Appareil en argent, avec dorure intérieure, ceinture à rallonge et cadenas, pour fillette de trois à douze ans, de..... | 120 à 180 |
| 2. Appareil en maillechort nickelé, ceinture à rallonge et cadenas, p. fillette de trois à douze ans. 100 | |



Fig. 973.

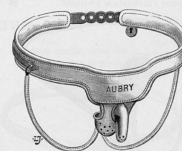


Fig. 974.

- | | |
|--|--------------|
| 3. Appareil en argent, avec dorure intérieure, ceinture à rallonge et cadenas, pour garçon de trois à douze ans, de..... | 150 à 200 |
| 4. Le même appareil en maillechort nickelé, de..... | 125 à 150 |
| 5. Gants métalliques..... | La paire. 40 |

Passer de nuit en chemise à double ceinture ou lacer son derrière modèle Arroy

↑ Fig. 6 : Catalogue de la maison Rainal, Paris, 1872, p. 33.

➤ Fig. 7 : Catalogue de la maison Aubry, Paris, 1900, p. 252 [BIU Santé, Paris].

L'offre marchande reste diversifiée tout au long de la période : en 1900, le fabricant parisien d'instruments de chirurgie Aubry propose ainsi des ceintures anti-onanisme mais également des gants métalliques et des corsages de nuit lacés par-derrière ; toutefois, ce sont surtout les ceintures qu'il met en avant, en les représentant par des gravures [Fig. 7]⁴². Leur présence dans les boutiques des bandagistes

et dans leurs imprimés publicitaires a sans doute contribué à populariser ces appareils et à les imposer dans les imaginaires comme l'arme anti-onaniste par excellence. On en trouve ainsi plusieurs mentions sous la plume de Flaubert : dans *Par les champs et par les grèves* (écrit en 1847 et publié à titre posthume en 1885), l'écrivain déplore l'invention des « feuilles de vignes en fer-blanc » qui ornent le sexe des statues et les compare à des « appareils contre l'onanisme⁴³ ». Dans *Bouvard et Pécuchet* (publié à titre posthume en 1881), le premier suggère au second d'acquérir un « appareil » chez un bandagiste pour guérir la « mauvaise habitude » de leur élève Victor⁴⁴. Les ceintures sont également mentionnées à l'entrée « masturbation » du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* édité par Larousse en 1873⁴⁵.

Une spécialisation progressive de ces équipements se fait donc jour : ils passent d'objets improvisés (écarteurs de cuisses), détournés de leur fonction première (camisole de force) ou transformés (chemise de nuit à coulisse), à des accessoires développés spécifiquement pour lutter contre la masturbation (ceintures anti-onanisme), qui connaissent un succès certain et semblent supplanter les autres vêtements et accessoires mentionnés par les médecins.

DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES QUI ENTRETIENNENT UN RAPPORT AMBIGU À LA SEXUALITÉ

À passer en revue la foule de dispositifs mis au service de la croisade contre la masturbation infantile, on aurait tôt fait de conclure que ces vêtements et accessoires servent une répression complète de la sexualité en solitaire. Toutefois, le rapport de ces objets à la sexualité est plus complexe qu'il n'en a l'air : les liens qu'ils entretiennent avec le désir et le plaisir sexuels qu'ils sont censés entraver se révèlent très ambigus.

Des vêtements pousse-au-crime ?

Cette ambiguïté tient tout d'abord à la nature même de ces dispositifs. Certains sont des vêtements (chemises de nuit, caleçons) ou, à l'instar des ceintures anti-onanisme, peuvent se combiner avec des vêtements (justaucorps). Or, les vêtements sont perçus par nombre de médecins comme susceptibles, par le contact qu'ils entretiennent avec le corps, d'exercer sur celui ou celle qui les portent un effet érotique. Le D^r Deslandes, en 1835, explique que certains habits peuvent « exciter la peau », y causer ou y entretenir des démangeaisons qui risquent d'inciter l'individu à la masturbation. Il attire particulièrement l'attention de ses lecteurs sur « la bure, le cilice, ces tissus de laine et de crin », qui, en irritant la peau, y font monter le sang. Il recommande donc d'éviter « l'application immédiate des vêtements de laine sur la peau des jeunes sujets, particulièrement au voisinage du bassin » et conclut qu'« un caleçon de toile doit toujours être porté sous le pantalon de drap⁴⁶ ». À la fin du XIX^e siècle, Thésée Pouillet met lui aussi en garde contre les effets des « vêtements rugueux, poilus, qui grattent le derme, le chatouillent, l'agacent, y engendrent des démangeaisons et des irritations continuelles, d'autant plus à craindre qu'elles se rapprochent davantage des organes générateurs ». Mais il ne s'arrête pas là : les vêtements peuvent inciter à la masturbation parce qu'ils causent une « augmentation de la température du corps », ou encore en vertu de leur coupe : des « vêtements trop étroits, trop serrés », des « pantalons collants, par exemple, [...] frottent et compriment les parties génitales et engagent à y porter la main extérieurement et intérieurement ». Enfin, les tenues vestimentaires, parce qu'elles dissimulent le corps et les gestes aux regards extérieurs, peuvent faciliter la masturbation en procurant « une sorte de solitude au milieu de la foule ». Et l'auteur de citer le rôle joué par les manteaux, ou encore par les poches de pantalons, grâce auxquelles « les enfants et les adolescents peuvent constamment [...] tirailler leur pénis et leur prépuce, et ont, pour ainsi dire, durant toute la journée leurs génitalia dans les mains⁴⁷ ». À de nombreux égards, les vêtements sont donc perçus par les médecins comme des incitations à la masturbation davantage que comme des alliés dans la lutte anti-onaniste : les dispositifs vestimentaires de répression de la masturbation pourraient donc fort bien se révéler contre-productifs.

Inefficaces... ou incitatifs ?

L'évaluation que font les professionnels de santé de l'efficacité des dispositifs anti-masturbatoires révèle d'ailleurs l'ambiguïté sexuelle inhérente à ces appareils. Dans leurs écrits, les fabricants vantent bien entendu l'efficacité sans faille de leurs inventions : Guillaume Jalade-Lafond explique ainsi dans son mémoire descriptif que le port de ce bandage durant quelques mois a définitivement

guéri de leur vice deux jeunes hommes de 14 et 18 ans⁴⁸. Le D^r Rumler affirme lui aussi que l'appareil qu'il a inventé « rend des services importants, là où tous les autres moyens ont été impuissants à arrêter l'onanisme⁴⁹ ».

Cependant les médecins, dans leur immense majorité, déplorent plutôt le manque d'efficacité de ces dispositifs. Les masturbateurs et les masturbatrices leur opposeraient en effet « une ténacité inventive et un arsenal de ruses qui les amène à leurs fins⁵⁰ ». Les traités médicaux regorgent d'observations de patients – et surtout de patientes – qui contournent la coercition qui leur est imposée. À l'instar de ce garçon de 3 ans et ½ qui parvient à se masturber malgré le port d'une camisole la nuit⁵¹, de cette demoiselle de 17 ans à qui l'on lie les mains chaque soir et qui les trouve, à son réveil, entièrement déliées et portées à ses organes génitaux⁵², ou encore de cette jeune fille de 12 ans qui, empêchée par une camisole, utilise son talon⁵³. Les masturbatrices parviennent même à déjouer les dispositifs anti-onanistes les plus sophistiqués : les médecins rapportent souvent le cas d'une petite fille de 7 ans qui serait parvenue à se masturber « au moyen d'une longue plume qu'elle glissait sous la ceinture avec une adresse vraiment infernale⁵⁴ ». Paul Broca relate quant à lui l'histoire d'une petite fille de 5 ans qui « parvenait à insinuer son orteil entre la plaque de la ceinture et les parties molles, et pratiquait ainsi la masturbation⁵⁵ ». La littérature médicale insiste donc davantage sur les stratagèmes mis en place par les filles. Les auteurs l'expliquent par le fait que les appareils de contention seraient plus efficaces chez les petits garçons parce qu'ils emprisonnent totalement la verge, mais aussi par le fait que les femmes « n'ont pas besoin du secours des mains pour s'irriter voluptueusement : le mouvement d'une cuisse sur l'autre, le simple contact des parties externes de la génération sur le coin d'une chaise ou d'une table suffisent, pour se masturber, à celles qui en avaient l'habitude⁵⁶ ». À lire ces observations médicales, on ne peut toutefois s'empêcher d'analyser cette focalisation sur la masturbation féminine en termes de genre : si cette dernière attire autant l'attention des médecins, c'est sans doute qu'elle fascine et interpelle davantage que son équivalent masculin. Elle va en effet à l'encontre des normes sociales et morales qui pèsent sur les femmes et qui leur imposent pudeur, vertu, discrétion et désintérêt vis-à-vis de la sexualité⁵⁷.

Si certains médecins considèrent que la ruse des masturbateurs et des masturbatrices leur permet de venir à bout des vêtements et accessoires anti-onanistes, ils les déconseillent également au motif que ces dispositifs pourraient avoir des effets psychologiques incitatifs. Le D^r Pouillet rapporte ainsi en 1876 qu'un certain nombre d'hygiénistes « croient que l'application d'une semblable méthode fait plus de mal que de bien, en faisant éclore ou en irritant l'instinct de la révolte⁵⁸ ». C'est également, d'après le D^r Caufeynon, l'opinion du D^r Blanc, qui affirme que « les entraves mécaniques peuvent occasionner un véritable danger en éveillant, chez les enfants, cet instinct de résistance et de révolte qui est au fond de notre nature⁵⁹ ». Les ceintures anti-onanistes, par la contrainte qu'elles exercent sur le corps, risqueraient donc de renforcer chez les enfants le penchant pour le vice. En outre, portées dans les espaces collectifs comme les collèges ou les pensionnats, elles risqueraient de devenir « l'objet d'une curiosité dangereuse⁶⁰ » de la part des autres élèves : on craint qu'en voyant ce dispositif et en comprenant son but, les autres jeunes gens ne découvrent la masturbation et ne se mettent à la pratiquer eux aussi.

Si ces accessoires se révèlent donc bien souvent inutiles, voire contre-productifs, certains médecins vont même jusqu'à suggérer qu'ils puissent être détournés par les masturbateurs à des fins de satisfaction sexuelle. Le soin porté par

Guillaume Jalade-Lafond à la conception de sa ceinture en témoigne. Il précise que le canal destiné à recevoir le pénis « doit être fixé invariablement et ne faire qu'une seule pièce avec l'écusson » qui s'applique sur le pubis, faute de quoi « les moindres mouvements que pourrait exécuter l'enfant, entretiendraient l'éréthisme et feraient manquer le but qu'on se propose d'atteindre⁶¹ » : en clair, l'étui conçu pour rendre le pénis inaccessible deviendrait lui-même un instrument de masturbation. Le D^r Gellé rapporte en 1866 le cas d'une enfant soumise à l'appareil Irvoy : non seulement celle-ci parvient, en fléchissant sa cuisse, à passer sa main entre la ceinture et son corps, mais elle utilise également le bec de l'instrument lui-même comme support de masturbation⁶². Le D^r Goupil juge également ces moyens de coercition « plus nuisibles qu'utiles », dans la mesure où « les masturbateurs effrénés auxquels on les applique trouvent toujours moyen d'éluder ces obstacles ; ils se masturbent en frottant les parties sexuelles par des mouvements du corps contre les engins eux-mêmes⁶³ ». Le vice des masturbateurs serait donc poussé jusqu'à détourner l'objet coercitif pour en faire un accessoire érotique.

La ceinture anti-onanisme, un accessoire érotique ?

Ces observations très détaillées en disent sans doute bien plus long sur l'obsession des médecins pour l'onanisme que sur la réalité des pratiques sexuelles solitaires des individus. Le détournement par des enfants de ces ceintures à des fins masturbatoires est lui aussi sans doute davantage une élucubration médicale qu'une réalité effective. Mais force est de constater que le contexte culturel et marchand dans lequel ces dispositifs sont vendus laisse penser que ces accessoires ont pu nourrir un univers fantasmatique qui débordait largement la seule préoccupation médicale.

D'abord, si l'on s'intéresse à la sociologie des auteurs d'ouvrages sur l'onanisme, on remarque une nette évolution au fil de la période étudiée : au XVIII^e siècle et dans la première partie du XIX^e siècle, ce sont d'éminents médecins, auteurs de nombreuses publications dans des revues scientifiques et membres de prestigieuses sociétés savantes, qui prennent la plume pour dénoncer les dangers de cette pratique, à l'instar de Jacques-Louis Doussin-Dubreuil, de Léopold Deslandes ou encore de Jean-Baptiste Fonssagrives⁶⁴. Ils sont ensuite rapidement épaulés par des seconds couteaux de la profession qui s'adonnent à la vulgarisation médicale, comme les docteurs Auguste Debay ou Pierre Garnier⁶⁵. À la Belle Époque, l'onanisme ne semble guère plus susciter d'intérêt chez l'élite de la profession médicale : les ouvrages qui paraissent sur le sujet sont en général des opuscules mêlant vulgarisation médicale et anecdotes érotiques, écrits par d'obscurs polygraphes qui se spécialisent sur les thématiques sexuelles, à l'instar de Thésée Pouillet ou du « D^r Caufeynon⁶⁶ ». Les ouvrages sur l'onanisme côtoient alors ceux sur l'hygiène conjugale, sur les perversions sexuelles, la prostitution ou le tribadisme : la masturbation est devenue moins un motif de véritable anxiété sanitaire qu'un prétexte à l'évocation d'anecdotes sexuelles croustillantes.

Conséquence de ce changement de perception de la masturbation, le regard porté sur les dispositifs anti-masturbatoires se transforme. Les bandages contre l'onanisme sont de manière croissante assimilés aux ceintures de chasteté. Le D^r Pouillet voit par exemple dans les ceintures de chasteté utilisées pour s'assurer de la fidélité des épouses les ancêtres des appareils utilisés à son époque pour guérir l'onanisme⁶⁷. Le D^r Garnier note également que dans les catalogues commerciaux, les bandages contre l'onanisme sont fréquemment



LA CEINTURE de CHASTETÉ

Par J. CAZANOVA

Deux Livraisons à 10 CENTIMES par Semaine

Une Série à 50 CENTIMES tous les Quinze jours



Cette première Livraison est vendue exceptionnellement 5 CENTIMES

Les Gravures de ce curieux ouvrage paraissent dans le texte



— Que je t'y reprenne, mauvais garnement, à vouloir regarder par le trou de la serrure.

Dessin de Castelnau.

appelés « ceintures de chasteté », « en souvenir des bandages métalliques avec cadenas que les anciens chevaliers appliquaient sur leurs dames en partant pour de longues campagnes ou de lointaines excursions⁶⁸ ». Certains catalogues commerciaux utilisent en effet indifféremment les deux termes pour désigner leurs appareils : les ceintures promues dans un catalogue d'articles orthopédiques et de bandages édité autour de 1900 par la maison Claverie le sont ainsi sous le titre « ceintures contre l'onanisme & de chasteté⁶⁹ ».

Or, le siècle qui voit se multiplier ces dispositifs anti-onanisme est également celui d'une recrudescence de l'intérêt pour les ceintures de chasteté : c'est en effet au XIX^e siècle que se construit le mythe autour de cet objet, dont l'origine est tantôt attribuée au Moyen-Âge occidental⁷⁰, tantôt à diverses régions d'Afrique, dont les savants français sont prompts à dénoncer la lascivité féminine et la jalousie masculine malade⁷¹. De nombreux médecins, s'intéressant à la valeur donnée à la virginité féminine dans les différentes parties du monde⁷², décrivent ainsi longuement les dispositifs matériels utilisés par « les Orientaux » – qu'il s'agisse de ceintures de chasteté⁷³ ou bien de « corset[s] de cuir bien cousu[s]⁷⁴ » – et dénoncent cette pratique jugée excessive et arriérée⁷⁵.

La ceinture de chasteté devient ainsi au tournant des XIX^e et XX^e siècles un objet de fascination bien présent dans les imaginaires. Elle s'impose notamment dans la pornographie : en 1883, on voit par exemple apparaître aux devantures de plusieurs libraires et marchands de journaux des opuscules signés par un certain J. Cazanov, et vendus en plusieurs épisodes sous le titre *La Ceinture de chasteté* : un roman érotique relatant l'histoire de la baronne de Roujan, à qui son époux impose, juste après le mariage, de revêtir une luxueuse ceinture pour préserver sa fidélité⁷⁶ [Fig. 8]. La ceinture est ensuite mise en scène dans plusieurs chansons grivoises – à l'instar d'un titre écrit en 1884 par Émile Duhem⁷⁷ – et devient également un motif récurrent de dessins humoristiques de presse⁷⁸ [Fig. 9]. Plusieurs romans de la fin du XIX^e siècle mettent en scène également une ceinture de chasteté, d'après le D^r Caufeynon, cité plus haut pour son ouvrage sur l'onanisme, et qui publie en 1904 *La Ceinture de chasteté, son histoire, son emploi autrefois et aujourd'hui*⁷⁹. En 1902, c'est au tour du théâtre de s'emparer de la thématique, avec l'opérette *La Ceinture de Chasteté* d'Aimé Ducrocq, jouée au Théâtre-Rabelais, 43 boulevard de Clichy⁸⁰. Cet objet s'impose donc comme une thématique grivoise de prédilection et nourrit nombre de fantasmes, comme le suggère sa présence dans de nombreuses photographies pornographiques, un support érotique alors en pleine expansion⁸¹, ou sur des objets érotiques divers [Fig. 10]. Cette érotisation de la ceinture de chasteté s'inscrit plus largement dans un mouvement de transformation des imaginaires sexuels, qui fait de la Belle Époque un moment d'affirmation de fantasmes reposant sur la coercition, la violence ou les rapports de domination⁸².

En utilisant, pour désigner leurs bandages anti-onanisme, le terme de « ceinture de chasteté », qui jouit à l'époque d'une aura érotique importante, les fabricants jouent donc sur un imaginaire fantasmatique et contribuent à brouiller le rapport de ces dispositifs à la sexualité. Les trajectoires commerciales des ceintures anti-onanisme confirment cette ambiguïté. Tout au long de la période étudiée, ces dispositifs sont vendus par des bandagistes et des marchands d'articles en caoutchouc, donc aux côtés d'accessoires comme des corsets orthopédiques, des

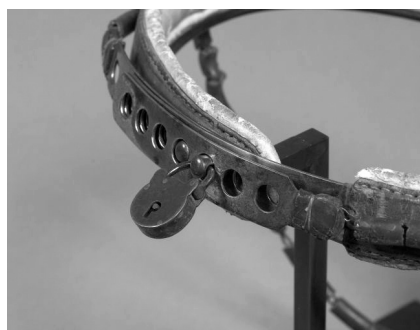
← Fig. 8 : Archives de Paris, D4U9 27 (Wormus). J. Cazanov, *La Ceinture de chasteté*, Paris, Librairie des publications nouvelles, 1883.

← Fig. 9 : BNF. Collection Jaquet. Dessinateurs et humoristes. Carlège. Tome 1 : Défets d'illustrations de périodiques, 1909, p. 105 : « La Ceinture de chasteté ».

← Fig. 10 : Wellcome Collection. Coquillage serti en argent renfermant une miniature sur laquelle un homme est en train de déverrouiller la ceinture de chasteté d'une femme. (Europe, fin XIX^e siècle.)

ceintures abdominales, des bandages herniaires, des bas à varices ou encore des tétines pour biberons, comme c'est par exemple le cas dans le catalogue illustré de la maison Aubry en 1900⁸³ [Fig. 7]). Mais les ceintures anti-onanisme semblent progressivement disparaître de ces catalogues de bandages pour se retrouver plutôt dans des prospectus consacrés uniquement aux objets et accessoires de la sexualité. Dans un catalogue général des années 1890 publié par la maison Auguste Claverie, sise au 234 rue du faubourg Saint-Martin et célèbre pour ses corsets orthopédiques, on retrouve des bandages herniaires, des ceintures ventrières, des appareils d'orthopédie ou encore des instruments d'hygiène... mais pas de ceinture anti-masturbation⁸⁴. Celles-ci sont en revanche présentées dans un autre catalogue de la maison, spécifiquement dédié à la présentation des « appareils pour usage intime ». La ceinture anti-onanisme se retrouve donc au milieu de divers contraceptifs (préservatifs masculins et féminins en caoutchouc et baudruche, éponges contraceptives), de stimulants sexuels (crème excitante, accessoires texturés en caoutchouc, dispositif pour remédier à l'impuissance sexuelle) et d'instruments d'hygiène intime (ceintures périodiques, injecteurs vaginaux)⁸⁵. De plus en plus, c'est dans les catalogues de vendeurs spécialisés dans le domaine sexuel que l'on retrouve ces dispositifs : ainsi de la maison Richardse et C^{ie}, 17 rue Laferrière à Paris, qui propose à la vente des ceintures contre l'onanisme⁸⁶ et vante aussi à grands renforts de publicité ses préservatifs⁸⁷, ses abortifs⁸⁸ et même ses reproductions réalistes de sexes masculins et féminins⁸⁹. L'American-Hygien, une boutique située 18 boulevard Beaumarchais au début du XX^e siècle, propose de même dans son catalogue toute une panoplie d'accessoires sexuels, parmi lesquels on retrouve des ceintures anti-onanisme. Si celles-ci y sont présentées comme des « ceintures de chasteté pour hommes ou femmes », dont l'emploi serait « indispensable contre l'onanisme, ce vice fatal de la jeunesse qui déséquilibre tant de cerveaux et désorganise tant de constitutions⁹⁰ », leur présence aux côtés de produits à caractère sexuel, manifestement destinés à des adultes, ne peut qu'interroger. La possibilité d'en personnaliser le matériau – la ceinture est généralement déclinée en nickel, en argent ou en or – ainsi que le prix très élevé de ces accessoires en comparaison des autres produits proposés – de 90 à 320 francs pour la version la plus luxueuse, quand la plupart des articles ne coûtent que quelques francs – laissent supposer que ces ceintures sont devenues, au début du XX^e siècle, un objet de curiosité et de fantasmes davantage qu'un moyen sérieusement envisagé pour lutter contre l'onanisme infantile. Le D^r Caufeyron, dans son ouvrage consacré aux ceintures de chasteté, affirme d'ailleurs que « l'appareil contre l'onanisme est fréquemment employé dans le même but que la ceinture de chasteté⁹¹ ». La proximité de la ceinture anti-onanisme avec la ceinture de chasteté semble donc l'avoir progressivement dévoyée de son objectif initial pour en faire un support érotique à part entière, dans un contexte culturel où s'affirment des imaginaires érotiques reposant sur la contrainte et la violence.

Au cours d'un long XIX^e siècle émerge donc tout un arsenal de dispositifs matériels toujours plus sophistiqués pour lutter contre la masturbation. Ceux-ci sont particulièrement recommandés la nuit, période de tous les dangers puisque le sommeil rend impuissante la volonté des onanistes, que l'obscurité et la solitude les dérobent à la surveillance parentale et que le confort de la chambre à coucher est perçu comme particulièrement propice à l'excitation sexuelle. Si certains stratagèmes de fortune sont d'abord imaginés – ligature des mains, objets pour



← Fig. 11 : Ceinture contre l'onanisme vendue 3 500 € en 2014 lors d'une vente organisée par Delorme & Collin du Bocage à Drouot-Richelieu.

↑ Fig. 12 : Dispositif de chasteté pour homme avec serrure (cage à pénis) offrant 6 tailles de contrôle réglable. Marque : Anchao, modèle CB6000, matériau ABS, existe en rouge, noir et transparent. En vente sur Alibaba.

bloquer les cuisses –, ce sont surtout les vêtements et accessoires qui sont mis à contribution pour empêcher la masturbation, qu'il s'agisse d'adapter des vêtements existants (caleçon, camisole de force ou chemise de nuit à coulisse) ou bien d'inventer des accessoires spécifiques (ceintures anti-onanisme).

En prenant au sérieux ces dispositifs matériels, qui attirent la curiosité de nos contemporains au point de s'arracher pour plusieurs milliers d'euros dans des ventes aux enchères [Fig. 11], on peut pleinement prendre la mesure de l'obsession médicale pour la masturbation et de ses implications concrètes sur les corps et leur liberté. Pour autant, ces dispositifs ne rencontrent pas toujours leur but : ils peuvent être contournés par les individus qui les revêtent, créer par la contrainte qu'ils opèrent une érotisation particulière, ou encore être détournés par leurs porteurs au point de devenir des objets de stimulation sexuelle. Faire l'histoire matérielle de la lutte contre l'onanisme entrouvre donc aussi une fenêtre sur la manière dont les objets peuvent échapper à leurs déterminations initiales pour revêtir des usages nouveaux et des significations plurielles. Sam Bourcier a déjà souligné combien l'histoire des objets sexuels montre « comment ils participent à la fois des technologies de répression et de production de plaisir [...] et comment celles-ci ont été par la suite transformées en technologies de résistances dans les sub-cultures sexuelles SM mais aussi gaies, lesbiennes ou queer⁹² ». Par leur parenté avec des accessoires érotisés comme la ceinture de chasteté et dans un contexte de développement de pratiques sexuelles fondées sur la coercition et les rapports de domination, les ceintures anti-onanisme ont ainsi pu intégrer la panoplie des marchandises érotiques vendues au tournant des XIX^e et XX^e siècles... et s'immiscer d'une manière nouvelle dans les nuits des individus [Fig. 12]. ✱

Notes

- 1** Voir notamment Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur. La masturbation*, Paris, Sanofi-Synthélabo, 1998 ; Thomas Laqueur, *Le Sexe en solitaire. Contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2003. Sur l'ouvrage de Tissot, voir Anne Carol, « Les médecins et la stigmatisation du vice solitaire (fin XVIII^e-début XIX^e siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2002, vol. 49, N° 1, p. 156-172.
- 2** Jean-Paul Aron et Roger Kempf, *Le Pénis et la démoralisation de l'Occident*, Paris, Grasset, 1978 ; Philippe Lejeune, « Le "dangereux supplément" : lecture d'un aveu de Rousseau », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1974, 29-4, p. 1009-1022.
- 3** Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, 1. La volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.
- 4** Thomas Laqueur, *Le Sexe en solitaire*, op. cit.
- 5** Manuel Charpy en a proposé une brève analyse dans un article consacré aux usages du caoutchouc dans l'industrie vestimentaire au XIX^e siècle : Manuel Charpy, « Craze and Shame: Rubber Clothing during the Nineteenth Century in Paris, London and New York City », *Fashion Theory*, vol. 16, N° 4, p. 448.
- 6** Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur*, op. cit., p. 14.
- 7** Jacques-Louis Doussin-Dubreuil, *Des égarements secrets, ou de l'onanisme chez les personnes du sexe*, Paris, Audin, 1830, 2^e édition, p. 114.
- 8** Paul Moreau, *Des aberrations du sens génésique*, Paris, s. n. d'éd., 1887, p. 294.
- 9** Jean-Baptiste Fonssagrives, *Leçons d'hygiène infantile*, Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1882, p. 395.
- 10** Thésée Pouillet, « Traitement préventif de l'onanisme », *Journal de clinique et de thérapeutique infantiles*, Paris, Vauthrin frères, 1897, n° 37, p. 722.
- 11** Jacques-Louis Doussin-Dubreuil, *Des égarements secrets*, op. cit., p. 207.
- 12** *Ibid.*, p. 172.
- 13** Jacques-Louis Doussin-Dubreuil, *Nouveau manuel sur les dangers de l'onanisme et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent*, Paris, Roret, 1839, p. 38.
- 14** Pierre Garnier, *Onanisme seul et à deux, sous toutes ses formes et leurs conséquences*, Paris, Garnier Frères, 1883, p. 251.
- 15** Hervé Guillemain, « Contention », in Hervé Guillemain (dir.), *DicoPolHis*, Le Mans Université, 2020.
- 16** Dr. Acton, *Practical Treatise on diseases of the urinary and generative organs*, Londres, 1851, 2^e édition, p. 222, cité dans Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur*, op. cit., p. 126.
- 17** Thésée Pouillet, *Étude médico-philosophique sur les formes, les causes, les signes, les conséquences et le traitement de l'onanisme chez la femme*, Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1884 [1876], 4^e édition, p. 199 ; Pierre Garnier, *Onanisme seul et à deux*, op. cit., p. 251.
- 18** Thésée Pouillet, *De l'onanisme chez l'homme : avec une introduction sur les abus génitaux*, Paris, Vigot, 1897 [1883], 3^e édition, p. 282.
- 19** Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens considérés dans leurs rapports avec la santé*, Paris, A. Lelarge, 1835, p. 537.
- 20** Pierre Garnier, *Onanisme seul et à deux*, op. cit., p. 251.
- 21** Thésée Pouillet, *De l'onanisme chez l'homme*, op. cit., p. 282.
- 22** Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 537.
- 23** D' Vogel, cité dans Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur*, op. cit., p. 97-98.
- 24** François-Vincent Raspail, *Histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux et chez les animaux en général et en particulier chez l'homme*, tome II, Paris, A. Levasseur, 1843, p. 604, dans *Ibid.*, p. 102.
- 25** Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 537.
- 26** Pierre Garnier, *Onanisme seul et à deux*, op. cit., p. 251.
- 27** D' Caufeynon [Jean Fauconney], *L'Onanisme chez l'homme : causes, formes, procédés*, Paris, Nouvelle Librairie médicale, 1902, p. 108.
- 28** Charles Pavet de Courteille, *Hygiène des collèges et des maisons d'éducation*, Paris, Gabon et Cie, 1827, p. 36.
- 29** Jean-Baptiste Fonssagrives, *Leçons d'hygiène infantile*, op. cit., p. 395.
- 30** D' Caufeynon [Jean Fauconney], *L'Onanisme chez l'homme*, op. cit., p. 108.
- 31** INPI, brevet d'invention n°477.028 délivré le 24 juin 1915 à M. Gaspar Bernat pour une chemise pour l'empêchement de l'onanisme, p. 1.
- 32** Guillaume Jalade-Lafond, *Considérations sur la confection de corsets et de ceintures propres à s'opposer à la pernicieuse habitude de l'onanisme*, Paris, Chez l'Auteur, 1819, p. 10-13.
- 33** Jacques-Louis Doussin-Dubreuil, *Lettres sur les dangers de l'onanisme, et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent*, Paris, Roret, 1825, 3^e édition, p. 26.
- 34** Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 537 ; Pierre Garnier, *Onanisme seul et à deux*, op. cit., p. 253.
- 35** INPI, brevet d'invention n°61.751 accordé à Pierre Henri Boyer pour un bandage pour les enfants dit appareil génital, 3 février 1864, p. 11.
- 36** D' Gellé, « L'onanisme et l'appareil Irvoy », *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale*, Paris, 1866, n° 70, p. 551.
- 37** Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur*, op. cit., chap. 7.
- 38** Georges Vigarello, *Le Corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, 1978 ; Grégory Quin, *Le mouvement peut-il guérir ? Les usages médicaux de la gymnastique au 19^e siècle*, Lausanne, Éditions BHMS, 2019, p. 238.
- 39** Pierre Julien, « La pharmacie dans le Bazar parisien », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1991, n° 289, p. 141.
- 40** Maison Bongrand, *Orthopédie populaire dédiée aux personnes philanthropes*, Lyon, s. n. d'éd., 1843, p. 12.
- 41** Prospectus du bazar chirurgical de la rue Neuve-des-Petits-Champs, 1860, Bibliothèque nationale de France, Te-103-3, cité dans Jean Stengers et Anne Van Neck, *Histoire d'une grande peur*, op. cit., p. 24.
- 42** Catalogue illustré des instruments de chirurgie de A. Aubry, Paris, 1900, p. 252.
- 43** Gustave Flaubert, *Par les champs et par les grèves* (1885), in *Œuvres complètes*, Paris, Louis Conard, 1910, tome VI, p. 58.
- 44** Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet* (1881), in *Œuvres complètes*, Paris, Louis Conard, 1910, tome IX, p. 380.
- 45** Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Administration du Grand Dictionnaire universel, 1873, tome X, p. 1321.
- 46** Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 480.
- 47** Thésée Pouillet, *De l'onanisme chez l'homme*, op. cit., p. 123-124.
- 48** Guillaume Jalade-Lafond, *Considérations sur la confection de corsets...*, op. cit., p. 13-14.
- 49** Georges Rumler, *Causes, nature et guérison de la neurasthénie en général ainsi que de la neurasthénie des organes génitaux en particulier*, Genève, Édition de l'auteur, s. d. [v. 1902], 15^e édition, p. 222.
- 50** Jean-Baptiste Fonssagrives, *Leçons d'hygiène infantile*, op. cit., p. 398.
- 51** Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 172-173.
- 52** Jacques-Louis Doussin-Dubreuil, *Des égarements secrets*, op. cit., p. 172.
- 53** Hippolyte-André-Ponthion Baraduc, *De l'ulcération des cicatrices récentes symptomatique de la nymphomanie ou de l'onanisme*, Paris, J.-B. Baillièrre et fils, 1872, p. 12.
- 54** Observation de M. Reveillé-Parise

parue dans *La Revue médicale* en avril 1828, p. 94, citée par Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens...*, op. cit., p. 537-538.

55 Propos de Paul Broca lors d'un débat organisé le 13 janvier 1864 à la Société de Chirurgie de Paris, rapporté dans le *Bulletin de la Société de chirurgie de Paris* pendant l'année 1864, 2^e série, tome V, 1865, p. 10-15.

56 Thésée Pouillet, *Étude médico-philosophique...*, op. cit., p. 199.

57 Jean-Marie Goulemot, « "Prêtons la main à la nature..." II. Fureurs utérines », *Dix-Huitième Siècle*, n° 12, 1980, p. 103-104.

58 Thésée Pouillet, *Étude médico-philosophique...*, op. cit., p. 200.

59 D^r Caufeynon [Jean Fauconney], *L'Onanisme chez l'homme*, op. cit., p. 109.

60 Léopold Deslandes, *De l'onanisme et des autres abus vénériens*, op. cit., p. 539.

61 Guillaume Jalade-Lafond, *Considérations sur la confection de corsets...*, op. cit., p. 11-12.

62 D^r Gellé, « L'onanisme et l'appareil Irvoy », art. cit., p. 552.

63 Armond-Alfred Goupil, *Le Sexe mâle : anatomie, maladies, hygiène*, Paris, chez l'Auteur, 1875, 12^e édition, p. 274-275.

64 Par exemple, Jacques-Louis Dousin-Dubreuil (1762-1831) est membre de la Société centrale de vaccine et cofondateur de plusieurs sociétés savantes (la Société royale académique des sciences et la Société galvanique) ; Léopold Deslandes (1797-1852) a écrit plusieurs articles dans *La Revue médicale* et dans le *Journal des Progrès*, qu'il a cofondé. Officier de la Légion d'honneur, Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884) est élu professeur à la faculté de médecine de Montpellier en 1864 ; il a publié dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* et dans la *Gazette hebdomadaire de médecine* et est membre correspondant de diverses sociétés savantes en France et à l'étranger.

65 On trouve ainsi de nombreux médecins militaires parmi ces vulgarisateurs, à l'instar d'Auguste Debay (1802-1890), auteur de nombreux ouvrages d'hygiène conjugale, ou de Pierre Garnier (1819-1901), qui exerce comme chirurgien militaire avant de soutenir sa thèse de médecine et de s'engager dans la marine. Il publie dans les années 1880 toute une collection d'ouvrages consacrés à l'hygiène de la génération, qui connaissent un certain succès.

66 Ainsi de Thésée Pouillet (né en 1849), auteur de nombreux ouvrages sur la sexualité, dont on sait seulement qu'il fut médecin à Noisy-le-Sec, ou encore

du « D^r Caufeynon » qui se présente comme un ancien médecin sanitaire aux colonies et qui est en réalité un ancien élève en pharmacie nommé Jean Fauconney.

67 Thésée Pouillet, *Étude médico-philosophique...*, op. cit., p. 199-200.

68 Pierre Garnier, *Onanisme seul et à deux*, op. cit., p. 252.

69 Fonds Claverie. Maison A. Claverie, *Bandages herniaires, bas élastiques pour varices, ceintures ventrières, suspensoirs, orthopédie, appareils en caoutchouc souple & durci, articles d'hygiène*, Paris, s. d., p. 80.

70 Albrecht Classen, *The Medieval Chastity Belt: A Myth-Making Process*, New York, Palgrave Macmillan, 2007.

71 Delphine Peiretti-Courtis, *Corps noirs et médecins blancs. La fabrique du préjugé racial, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2021, p. 192.

72 Pauline Mortas, *Une rose épineuse. La défloration au XIX^e siècle en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, chap. 3.

73 Auguste Debay, *Hygiène et physiologie du mariage*, Paris, E. Dentu, 1862, p. 20.

74 Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique, Paris, Déterville, 1817, tome XV, p. 77.

75 Voir par exemple Auguste Debay, *Hygiène et physiologie du mariage*, op. cit., p. 20-21 : il explique que « la mode des ceintures de chasteté [...] ne prit que très-faiblement en France » du fait d'une « réprobation nationale contre le cadenas », jugé inutile car « les boucles, les cadenas, les ceintures et verrous (sic) ne sont point un obstacle à ce que femme veut ».

76 Archives de Paris, D4U9 27 (Vormus). J. Cazanova, *La Ceinture de chasteté*, Paris, Librairie des publications nouvelles, 1883.

77 Émile Duhem (musique), Gaston Villemer et Lucien Delormel (paroles), « La ceinture de chasteté, chanson grivoise », Paris, Émile Benoit, 1884 ; Maurice Brébant (musique) et Paul Solié (paroles), « La ceinture de chasteté » (chanson dédiée à Yvette Guilbert), Paris, C. Joubert, 1914.

78 Voir par exemple : Charles-Émile Carlège, « La ceinture de chasteté » (BnF, Collection Jaquet. Dessinateurs et humoristes. Carlège. Tome I : Défets d'illustrations de périodiques, 1909, p. 105) ; Léobert, « La Ceinture de chasteté », *La Caricature*, 5 juillet 1902, p. 4 ; Gil Baer, « Revue du mois de juillet », *Le Supplément*, 2 août 1902, p. 4.

79 D^r Caufeynon [Jean Fauconney], *La Ceinture de chasteté, son histoire, son*

emploi autrefois et aujourd'hui, Paris, De Porter, 1905 [1904], p. 117-125.

80 « Courrier des théâtres », *L'Événement*, 2 mai 1902, p. 3.

81 Maxence Rodemacq, « L'industrie de l'obscénité à Paris (1855-1930) », *Romanisme*, n° 167, 2015, p. 13-20.

82 Christophe Granger et Raymond-Josué Seckel ont ainsi insisté sur l'essor, à partir de la fin du XIX^e siècle, de la thématique de la flagellation, qui s'incarne dans des ouvrages de vulgarisation historique mais aussi dans des romans érotiques. Christophe Granger, « Les prospérités du fouet. La flagellation ou la logique de l'excès », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, N° 67, 2017, p. 128-147 ; Raymond-Josué Seckel, « La flagellation », in Marie-Françoise Quignard et Raymond-Josué Seckel (dir.), *L'Enfer de la Bibliothèque. Eros au secret*, Paris, BNF Éditions, 2019, p. 230-237.

83 *Catalogue illustré des instruments de chirurgie de A. Aubry*, Paris, 1900, p. 252.

84 Archives de Paris, D2U6 110 (Delbret, dit Claverie). *Catalogue de bandages herniaires, bas élastiques pour varices, ceintures ventrières, suspensoirs, orthopédie, etc. de la Maison A. Claverie*, Paris, s. d.

85 Archives de Paris, D2U6 110, (Delbret, dit Claverie). *Catalogue d'appareils pour usage intime hommes et dames de la Maison A. Claverie*, Paris, 1897.

86 Université Libre de Bruxelles, Fonds Georges Berte, *L'Art et la science au service de l'hygiène et de la beauté. Maison Richardse et Cie*, Paris, 1903.

87 Publicité pour la maison Guérin, 17 rue Laferrière, *Le Supplément*, 11 février 1911, p. 4.

88 Publicité pour les Laboratoires RS, 17 rue Laferrière à Paris, *Le Rire*, 1^{er} février 1908, p. 15.

89 Université Libre de Bruxelles, Fonds Georges Berte, *Catalogue de la Maison Richard*, Paris, 1897.

90 Catalogue de la maison American-Hygien, Paris, v. 1906, p. 56 (collection personnelle).

91 D^r Caufeynon [Jean Fauconney], *La Ceinture de chasteté*, op. cit., p. 114.

92 Sam Bourcier, « Freaks, le retour », in Sam Bourcier (dir.), *Sexpolitiques : Queer zones 2*, Paris, La Fabrique Éditions, 2005, p. 244.